

Communiqué de presse

Appartenance cantonale de Moutier – Le Conseil du Jura bernois signe la Charte prévôtoise

Le Conseil du Jura bernois, dans son rôle d'institution politique phare pour la région, s'est engagé, par un vote majoritaire, à signer la Charte prévôtoise appelant à un esprit de consensus et d'apaisement autour de l'avenir de la commune de Moutier. Pour rappel, cette Charte a été instituée dans le cadre de la Conférence tripartite sous l'égide de la Confédération.

Lors de sa séance plénière du 31 octobre dernier, les membres ont également été appelés à signer cette Charte ; chacune et chacun étant libre d'y souscrire ou non.

HES-SO / HE-Arc et HEP-BEJUNE – Autorisations de dépenses 2019

Dans un courrier commun, le CJB et le CAF ont préavisé favorablement les autorisations de dépenses 2019 pour la HES-SO / HE-Arc et la HEP-BEJUNE se chiffrant à respectivement 12'100'000 francs et 6'452'500 francs.

Les deux Conseils ont notamment relevé les nombreux défis s'imposant à la HEP-BEJUNE dans les prochaines années, tels que les travaux d'accréditation institutionnelle ou encore l'intégration des réformes du PER (Plan d'études Romand).

Nouvelle Politique Régionale (NPR) – Etude de faisabilité pour la relance touristique du site de Bellelay

Le CJB salue tout particulièrement la volonté de Jura bernois Tourisme et de l'Interprofession de la Tête de Moine de développer davantage l'offre touristique et culturelle du site de Bellelay ; ceci s'inscrivant notamment dans une volonté globale de dynamiser les offres touristiques et culturelles dans notre région. Ce projet constitue une première étape dans le développement du site de Bellelay puisqu'elle consiste à mener une étude de faisabilité sur les différentes pistes qui pourraient être envisagées.

Le CJB préavisé donc favorablement, à l'intention du beco, le financement de cette étude dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR).

Biodiversité – Préavis positif pour le plan sectoriel Biodiversité

Le CJB a été consulté sur le plan sectoriel Biodiversité établi dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS). Ce plan sectoriel a été accepté par le Conseil du Jura bernois, mettant particulièrement un point d'attention sur les éléments suivants : la situation actuelle en matière de biodiversité est préoccupante puisqu'un nombre important d'espèces animales



et végétales est menacé. Des mesures doivent donc être prises pour freiner cette dégradation en mettant à disposition, entre autres, les moyens financiers nécessaires à leur réalisation. Le Fonds de loterie, par exemple, dispose de critères de subventionnement permettant de soutenir des projets relatifs à la protection de la nature. Le CJB relève qu'il serait donc important de mettre davantage ces moyens en avant.

Il a été également rappelé que les points auxquels il faut prêter attention dans le cadre de ce plan sectoriel Biodiversité ne s'arrêtent pas aux frontières et qu'il est important qu'une coordination cantonale et intercantonale soit assurée.

Données personnelles – Nouvelle loi édictée sur les fichiers centralisés de données personnelles (LFDP)

Le canton de Berne comptant actuellement cinq fichiers de données personnelles sous la responsabilité d'instances différentes, il doit faire face à un certain nombre de difficultés telles que la lourdeur de la gestion des droits d'accès ou la redondance des données ne permettant pas une utilisation optimale de ces dernières. Par soucis de sécurité et d'efficacité des systèmes en vigueur, le CJB a naturellement approuvé l'édiction de la LFDP.

Autres dossiers

Durant le mois d'octobre 2018, le CJB a également :

- Nommé Patrick Tobler en tant que représentant du CJB au sein de la Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) ;
- Préavisé favorablement la nomination de Christian Greder, responsable du département Formation au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), au sein du Conseil de la formation continue, en remplacement de Didier Juillerat ;
- Rencontré les Directions de la Police et des affaires militaires (POM), de l'Economie publique (ECO) et de la Santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) dans le cadre de ses séances annuelles ;
- Octroyé ou préavisé des subventions pour un montant total de 62'755 francs.

La Neuveville, le 7 novembre 2018

Informations

- Roland Benoit, président du CJB, 079 358 74 49
- Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 636 57 62, 079 482 34 72

